

PRÉFECTURE DU VAR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - COMMUNE DE SIGNES -

PAR ARRETE PREFECTORAL, en date du 27 septembre 2016, une enquête publique est ouverte du 2 novembre 2016 au 2 décembre 2016 inclus. Elle concerne la demande d'autorisation d'exploiter par la Société ELITech MICROBIO, une installation de mise en œuvre industrielle d'organismes vivants naturels pathogènes située commune de SIGNES. La demande déposée en préfecture du Var le 30 mai 2013, a été complétée le 16 décembre 2015.

Ces activités sont répertoriées à la rubrique 2681 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, pour laquelle elles relèvent du régime de l'autorisation.

La société ELITech MICROBIO est une entreprise de conception, production et commercialisation de kits de diagnostic in vitro dans le domaine de microbiologie et de l'immunologie à destination des laboratoires médicaux. Les installations situées dans le Parc d'Activités de Signes emploient 36 personnes et s'étendent sur 10.000 m², comprenant notamment un bâtiment d'une surface au sol de 1260m² sur 3 niveaux ainsi qu'une tour aérorefrigérante et une centrale d'air. Les agents biologiques utilisés sur le site de production sont du groupe 1 (agents biologiques non susceptibles de provoquer une maladie chez l'homme) ou du groupe 2 (agents biologiques pouvant provoquer une maladie chez l'homme et constituer un danger pour les travailleurs, mais dont la propagation dans la collectivité est improbable et pour lesquels il existe une prophylaxie ou un traitement efficace) sur une échelle allant de 1 à 4 (4 représentant le risque le plus élevé).

Le dossier, assorti d'une étude d'impact, d'une étude de dangers, de l'avis de l'autorité environnementale, et de l'avis réglementaire des services consultés en amont de la présente enquête, est déposé en mairie de Signes, au 5 rue Saint-Jean (83870) Signes, pour être tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures ouvrables des bureaux.

M. Alain L'HELGOUARC'H, Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines (e.r.), est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour la présente enquête. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Signes, à l'adresse sus indiquée, aux jours et heures ci-dessous mentionnés :

- mercredi 2 novembre 2016-----de 9h00 à 12h00
- mardi 8 novembre 2016-----de 14h00 à 16h30
- lundi 14 novembre 2016-----de 9h00 à 12h00
- jeudi 24 novembre 2016-----de 9h00 à 12h00
- vendredi 2 décembre 2016-----de 14h00 à 16h30

Les observations peuvent être formulées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou également lui être adressées, au siège de l'enquête, par lettre recommandée.

M. Michel-Jules D'HALLEINE, Colonel de l'armée de terre (e.r.), est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplacera le commissaire titulaire en cas d'empêchement de celui-ci.

A l'issue de l'enquête, le Préfet du Var, après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques sera amené, par arrêté, à autoriser ou refuser l'exercice de cette activité. Toute personne pourra prendre connaissance en Préfecture du Var et en mairie de Signes, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

* Pour toute information complémentaire :

- <http://www.var.gouv.fr> (rubrique : politiques publiques / environnement).

- Préfecture du Var / Direction de l'Action Territoriale de l'Etat / Bureau du développement durable / avenue du 112 RI – CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX